

Communiqué de presse

ÉQUIPEMENTS et USAGES du NUMÉRIQUE

Baromètre du numérique : publication de l'édition 2019

Paris, le 27 novembre 2019

L'Arcep, le Conseil général de l'économie (CGE) et l'Agence du Numérique publient ce jour les résultats du « [Baromètre du numérique](#) » : une enquête annuelle sur la diffusion des outils numériques et l'évolution de leurs usages.

Le smartphone gagne du terrain... et contraint la liberté de choix des utilisateurs

L'édition 2019 s'est intéressée aux usages du *smartphone*, qui devient le moyen d'accès privilégié à internet pour les Français, désormais loin devant l'ordinateur (20 points d'écart). L'utilisation des applications de communication interpersonnelle (type Whatsapp, Viber, Messenger...) gagne du terrain ; dans le même temps, la baisse du nombre de SMS émis se poursuit depuis 2016.

Ainsi, l'usage mobile se développe, y compris à domicile où 57% des Français utilisent les réseaux mobiles pour se connecter à internet en complément leur accès fixe. Pourtant, l'étude montre que 30% des utilisateurs éprouvent des difficultés à passer des appels ou envoyer des SMS. C'est pourquoi, parmi les obligations du New Deal Mobile, figure la mise à disposition des services de communication en voix sur Wi-Fi, permettant d'améliorer la couverture téléphonique mobile au sein des bâtiments.

Le baromètre conforte l'analyse de l'Arcep et ses propositions formulées dans le rapport « Smartphones, assistants vocaux... Les terminaux, maillons faibles de l'internet ouvert »

En outre, pour faire suite à son cycle de réflexion et à la publication de son rapport « [Smartphones, assistants vocaux... Les terminaux, maillons faibles de l'internet ouvert](#) », l'Arcep a également souhaité interroger les Français sur leur liberté de choix sur leur smartphone. S'agissant des systèmes d'exploitation, 99% des interrogés fonctionnent avec l'un des deux systèmes dominants (Android ou IOS). Trois quart des utilisateurs accordent de l'importance à la possibilité de portabilité de leurs données, indispensable pour passer d'un système à l'autre et pourtant limitée à ce jour.

Dans son rapport, l'Arcep constatait que la série d'applications pré-installées avec lesquelles les smartphones sont généralement vendus constituent une contrainte imposée. L'enquête montre effectivement que le navigateur pré-installé est largement privilégié : moins de 20% des détenteurs de smartphone utilisent un autre navigateur que celui pré-installé, et deux-tiers d'entre eux n'ont pas testé d'autres navigateurs. En revanche, lorsqu'ils ont effectué ce test, ils sont une majorité (55%) à en changer.

Le baromètre conforte ainsi l'analyse de l'Arcep et ses propositions pour garantir la liberté de choix des utilisateurs au niveau des terminaux.

Méthodologie

Réalisée par le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), cette enquête porte sur un échantillon représentatif de 2259 personnes interrogées de 12 ans et plus, interrogées en face-à-face.

Pour en savoir plus :

- [L'infographie : les principaux enseignements pour 2019, en un coup d'œil](#)
- [La présentation : les diapositives, graphiques et chiffres présentés en conférence de presse](#)
- [Le dossier de presse : une synthèse de l'étude, précédée d'un édito de Cedric O secrétaire d'Etat en charge du numérique](#)
- [L'étude complète](#)
- [Les données en OPEN DATA : l'intégralité des données du Baromètre du Numérique depuis 2007 sur le site data.gouv.fr](#)

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et le gardien des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Anne-Lise Lucas
Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion